

# Asie & Pacifique



## ASIE ET CRISE DU COVID-19

La situation de l'Asie par rapport au coronavirus est diverse.

Certains pays ont pris très vite des mesures restrictives limitant, interdisant ou expulsant les personnes étrangères en général – considérées comme personnes suspectes – tandis que d'autres pays sont caractérisés par un laisser-faire étonnant.

**Singapour** a pris très rapidement des mesures restrictives. De fait, les premiers cas de coronavirus sont guéris ou en voie de guérison. Les réunions de plus de 250 personnes sont interdites, ce qui est concrètement la seule restriction appliquée. Les travailleurs sont à leur poste de travail en prenant des mesures simples de précaution.

L'inquiétude des syndicats de Singapour porte surtout sur la situation économique. Le gouvernement a déjà mis à disposition des fonds importants pour garantir la trésorerie des entreprises et les salaires des travailleurs.

Dans ce contexte de récession économique mondiale, les entreprises de certains secteurs fonctionnent au ralenti (tourisme, hôtellerie, commerce, transit maritime...), faisant ainsi craindre des baisses de salaire ou des licenciements.

Un accord vient d'être signé entre le syndicat NCTU et le gouvernement afin de mettre à disposition des travailleurs dont les revenus baissent une aide financière au maximum de 300 Singapour \$ (l'équivalent de 190 euros). Elle est modulée en fonction du montant du salaire, de la composition familiale et de la baisse des revenus. Ce fonds est abondé par le gouvernement à hauteur de 10 millions de Singapour \$ et 15 millions de dollars Singapour \$ par NTUC et ses syndicats.

**Le Vietnam** a quant à lui interdit très vite les entrées d'étrangers sur le territoire. Les seules personnes autorisées actuellement sont les expatriés qui souhaitent rentrer. Tous les cas détectés de coronavirus et toute personne les ayant approchés ont été isolés et surveillés. De fait, aucun confinement n'est imposé, les entreprises sont ouvertes et les travailleurs s'y rendent. Ils doivent simplement circuler avec des masques et du gel.

Le syndicat VGCL et ses fédérations ont été chargés par le gouvernement de fournir à tous les travailleurs des masques et du gel, lesquels articles sont achetés par VGCL et ses fédérations sur leurs fonds propres...

Les soins médicaux sont intégralement gratuits, mais pour l'instant rien n'a été prévu pour les pertes de salaires dues au ralentissement de l'économie malgré la demande de VGCL. Le gouvernement a simplement déclaré qu'il prendrait en charge une partie des salaires des entreprises en difficultés. Les nombreux travailleurs du secteur informel risquent d'être fortement touchés par cette crise sanitaire et économique. VGCL soutient le gouvernement et négocie des aménagements. Sa première demande est un allègement des charges et impôts pour les entreprises (!) et que l'État prenne en charge une part des salaires des travailleurs. pour qu'ils ne soient pas les victimes de cette crise.

**Au Népal**, les réunions de plus de 250 personnes et les campagnes touristiques promotionnelles sont interdites. Le syndicat GEFONT se montre très inquiet des conséquences économiques dans la mesure où, pour le moment, aucune mesure de soutien aux travailleurs n'a été prévue. GEFONT surveille la situation et agira en conséquence.

**En Chine**, la situation semble aller mieux.

Après des errements politiques et à cause d'un service de santé largement défaillant, la pandémie s'est développée rapidement.

Débordé par le nombre de malades et leur diffusion sur le territoire, le gouvernement chinois a pris une décision radicale de confinement. De fait, l'épidémie semble perdre en puissance, le nombre de malades diminue, le nombre de personnes guéries augmente et le nombre de nouveaux morts est moins élevé jour après jour.

Affectant déjà l'économie chinoise, premier pays importateur et exportateur mondial, cette urgence sanitaire mondiale affecte, par ricochet, de nombreux pays. La crise née dans un pays « usine du monde » a très vite paralysé le monde entier et particulièrement l'Europe.

Les arguments de la CGT sur la relocalisation de l'industrie sortent considérablement renforcés par cette crise. Ainsi par exemple, tous les masques nécessaires aux personnels médicaux sont fabriqués en Chine, qui s'est retrouvée en incapacité de produire ni pour eux, ni pour les autres pays. Ce simple fait a augmenté la propagation du virus. Un autre exemple, en France et dans le monde, est l'importante pénurie de médicaments, essentiellement fabriqués en Chine.

**Au Japon**, pays touché très rapidement par le coronavirus, des mesures ont été prises très vite : les écoles et un certain nombre de structures ont très vite été fermées (musées, cinémas...).

En raison du ralentissement économique et des difficultés pour le personnel de rejoindre leurs lieux de travail (transports réduits, enfants à garder...), de nombreuses entreprises se sont mises à l'arrêt ou en activité réduite. Dans pareil cas, les travailleurs bénéficient d'une subvention de 8 330 yens (70 euros) par jour pour un travailleur et d'environ 4 000 yens (34 euro) pour les travailleurs en *free-lance*. Ce mécanisme est prévu pour la période du 27 février au 31 mars. Dans le cas où l'entreprise fermerait complètement, l'indemnité versée par l'État est de 60 % du salaire.

Ces sommes sont notoirement insuffisantes pour le syndicat ZENROREN qui exige que les salaires

soient dans tous les cas couverts à 100 % et que les congés payés ne soient pas imposés par les employeurs pendant la période de coronavirus. ZENROREN a également mis en place un numéro gratuit pour les travailleurs qui fonctionne très bien : de nombreuses personnes appellent pour des demandes de renseignements ou pour adhérer.

**En Corée**, en cas de difficultés économiques et même si une entreprise ferme provisoirement, l'employeur doit verser une compensation équivalente à 70 % du salaire, lequel montant peut être diminué avec l'accord de la « Commission des relations du travail » (il en existe une par branche).

S'il s'agit d'un cas de force majeure ou d'une raison indépendante de l'entreprise (ce qui est le cas du coronavirus), l'entreprise peut déroger à cette obligation et il incombe alors à l'État d'indemniser les travailleurs, après que les travailleurs ont épuisé leurs congés payés.

**Au Bangladesh**, peu d'informations sont disponibles sur le coronavirus. La seule information est qu'il y a eu un mort du coronavirus, ce qui laisse à supposer que d'autres personnes sont touchées. Les entreprises fonctionnent sans qu'aucune mesure de prévention ou d'information ne soit prise. NGWF est en train de mettre en place une campagne de communication en expliquant les symptômes, les mesures à prendre pour soi-même, sa famille ou encore les mesures de santé et sécurité au travail.

**Au Sri-Lanka**, de nombreuses protestations, à l'initiative des syndicats, ont eu lieu dans les entreprises où les travailleurs sont très inquiets à la fois pour le manque d'informations mais aussi pour le manque de précautions pour protéger leur santé et leur sécurité.

À la suite d'une réunion tripartite (« Task Force Tripartite »), il a été décidé que les activités essentielles devaient être maintenues, tandis que les activités non-essentielles pouvant se dérouler à domicile devaient être favorisées. Pour les entreprises en difficulté, l'État exonère d'impôts et de taxes les entreprises et garantit les salaires des travailleurs jusqu'à fin mars. La Task Force se réunira chaque semaine pour évaluer la situation et prendre les mesures nécessaires.